



Consultations publiques sur la réussite éducative

Mémoire

Déposé le 14 novembre 2016 au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le but de poser les bases de la première politique en matière de réussite éducative.



Association québécoise des éducatrices et éducateurs spécialisés en arts plastiques
(AQÉSAP)

1319 chemin de Chambly, bureau 202, Longueuil (Québec) J4J 3X1 Canada

T 1-514-808-1422

info@aqesap.org / www.aquesap.org

Table des matières

Comité de rédaction	3
Présentation de l'AQÉSAP	4
Mission	5
Valeurs.....	5
Axe I : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves	6
Une intervention dès la petite enfance.....	6
La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques.....	7
Axe II : Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite.....	9
L'univers des compétences du 21 ^e siècle et la place grandissante du numérique	9
Une préparation adéquate à la transition au marché du travail ou aux études supérieures ...	10
Une école inclusive, forte de sa diversité.....	11
Conclusion	13

Comité de rédaction

- M. Michel Lemieux, président de l'AQÉSAP, enseignant spécialiste en arts plastiques à la CSDN et chargé de cours à l'École d'art de l'Université Laval
- M. Gilbert Gosselin, vice-président de l'AQÉSAP, enseignant spécialiste en arts plastiques à la CSDL.
- M. Yves Girard, trésorier de l'AQÉSAP, enseignant retraité du Collège de Maisonneuve

Présentation de l'AQÉSAP

L'Association québécoise des éducatrices et éducateurs spécialisés en arts plastiques (AQÉSAP) est née de la fusion en 1979 de deux associations, soit l'Association des professeurs d'arts plastiques du Québec (APAPQ), fondée en 1968, et l'Association des responsables de l'enseignement des arts plastiques du Québec (AREAPQ), fondée en 1967.

L'AQÉSAP est un organisme sans but lucratif qui regroupe les intervenants œuvrant dans le domaine de l'éducation aux niveaux préscolaire, primaire, secondaire, collégial et universitaire. De plus, certains de nos membres sont directement impliqués dans la rédaction des nouveaux programmes au ministère de l'Éducation. Nous sommes aussi impliqués dans le réseau du ministère de la Culture et des Communications, notamment en ce qui concerne les Musées et les Maisons de la Culture.

Par ses activités, l'AQÉSAP désire regrouper les personnes engagées dans l'organisation et dans l'enseignement des arts plastiques au Québec. Elle s'est donné comme objectifs de promouvoir l'enseignement des arts plastiques en milieux scolaire et parascolaire et de stimuler la recherche pédagogique relative à l'enseignement des arts plastiques.

Mission

Le rôle de l'Association des Éducatrices et Éducateurs Spécialisés en Arts Plastiques est de promouvoir et de défendre la qualité de l'enseignement des arts, de stimuler la recherche et de favoriser le partage d'expériences pédagogiques par le biais de formations, de colloques, de congrès et de sa revue Vision. De plus, l'AQÉSAP collabore activement au sein des différents comités de travail du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, soutient ses membres et la relève avec les universités, développe des partenariats durables avec les personnes et les groupes partageant les visées éducatives de l'école québécoise.

Valeurs

L'humanisme se définit par l'ouverture à la différence, les relations interpersonnelles harmonieuses, le respect, l'épanouissement des personnes et le bien-être collectif.

La coopération vise à ce que les contributions individuelles et collectives favorisent la réussite des élèves. Elle se caractérise par le partenariat, la participation, le partage, l'entraide, l'esprit d'équipe, l'intégrité et la responsabilisation.

La conscience professionnelle est un ensemble d'attitudes telles que l'honnêteté, la minutie, l'attention et le sérieux que l'on accorde à son travail.

La cohérence exige une concertation dans les décisions et une coordination dans les actions de façon à ce que l'action s'harmonise au discours.

Axe I : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves

L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves est au cœur de la mission de l'école et des services de garde éducatifs à l'enfance. Plusieurs types de stratégies et d'interventions devront être mises en œuvre au cours des prochaines années pour permettre aux élèves d'atteindre leur plein potentiel. Pour alimenter la réflexion sur ce premier axe, des questions sont soumises en fonction de quatre thèmes.

Une intervention dès la petite enfance

Nous sommes d'avis que l'apprentissage du jeune enfant débute tôt après sa naissance et qu'il en est de même pour sa préparation progressive à l'école. Nous sommes aussi d'avis que si l'on souhaite favoriser la réussite éducative du plus grand nombre d'enfants, il est pertinent de considérer les années qui précèdent l'entrée à l'école. Nous sommes ainsi d'accord qu'il est important de favoriser les activités d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques.

Recommandation

Nous croyons qu'il est primordial de développer un volet portant sur l'éveil aux arts dans plusieurs domaines: les arts médiatiques; les arts visuels; la chanson et la musique; la danse; le théâtre; la littérature; le cinéma et les arts multidisciplinaires.

Ainsi, en ouvrant un volet axé sur les arts, nous croyons, en tant qu'éducateur, aider au développement social des enfants. Le document «*Les enfants en arts; trousse du passeur culturel* » semble être une bonne amorce en ce sens.

L'intégration des arts et de la culture dans les services à la petite enfance favorise le développement de l'identité de l'enfant dans toutes les sphères de sa personne (intellectuelle, affective, physique, sociale, esthétique et culturelle) [...] (Des enfants en arts, 2011, p. 24)

La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques

Nous croyons fermement que la qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques est une condition essentielle à la réussite éducative et qu'elle ne peut être assurée que par l'enseignant et les ressources professionnelles complémentaires qui le soutiennent. Nous sommes évidemment d'avis que la plupart des pistes d'action que vous proposez sont très pertinentes. Il est vrai qu'il faut améliorer la préparation et la formation continue des enseignants pour mieux répondre aux besoins des élèves dans des classes de plus en plus hétérogènes. Il est également vrai qu'il faut reconnaître l'autonomie des enseignants et valoriser davantage leur profession au Québec, tant auprès des futurs enseignants que dans l'ensemble de la société.

Recommandation

Nous recommandons au Ministère de l'éducation de soutenir les associations en enseignement qui sont déjà très actives en ce sens. D'ailleurs, par ses activités, l'AQÉSAP regroupe des personnes engagées dans l'organisation et dans l'enseignement des arts plastiques au Québec. Elle s'est donnée comme objectifs de promouvoir l'enseignement des arts plastiques de qualité dans les milieux scolaires et parascolaires et de stimuler la recherche pédagogique en enseignement des arts plastiques. L'AQÉSAP développe et soutient la formation continue. Par ailleurs, depuis 1969, l'AQÉSAP édite la revue Vision. Cette revue permet aux étudiants, enseignants et chercheurs de se renseigner sur ce qui se vit dans le milieu de l'enseignement des arts, de découvrir de nouveaux projets artistiques et culturels ou de lire les réflexions ou recherches de nos membres. Elle laisse la parole à tous ceux qui croient à l'éducation artistique.

(www.agesap.org)

Nous souhaitons souligner que dans certaines écoles du Québec, l'enseignement des arts est confié à une personne qui n'a pas une formation adéquate dans la discipline ou qui n'est pas titulaire d'une autorisation d'enseigner ou d'un permis d'enseignement. Les écoles primaires confient souvent l'enseignement des arts plastiques à l'enseignant titulaire qui, très souvent, n'a pas reçu une formation. C'est le cas, entre autres, des écoles secondaires qui confient une tâche d'enseignement d'une discipline artistique à un artiste qui n'est pas titulaire d'une autorisation d'enseigner ou d'un permis d'enseignement. Il nous apparaît essentiel de s'assurer d'une application uniforme des

exigences relatives à la qualification du personnel enseignant pour les disciplines artistiques.

Axe II : Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

L'atteinte du plein potentiel de l'élève doit aussi être comprise en fonction d'un vaste univers de compétences qui représentent autant de possibilités et d'avenues pour que celui-ci se réalise et réussisse, tout au long de son parcours scolaire et sur le marché du travail. La liberté de choix de l'élève sera d'autant plus grande qu'il possèdera de solides assises en écriture, en lecture et en mathématiques sur lesquelles il pourra développer ses compétences dans divers domaines.

L'univers des compétences du 21^e siècle et la place grandissante du numérique

Nous sommes d'avis qu'en plus des compétences propres à une discipline, il existe des compétences de haut niveau telles que la pensée critique, la résolution de problèmes, la communication et la collaboration, l'esprit d'entreprise, l'habileté à exploiter le potentiel des technologies numériques, la créativité et l'innovation. Ces compétences comprennent aussi d'autres dimensions de la réussite éducative comme l'autodétermination et la gestion personnelle, la responsabilité sociale ainsi que la sensibilisation culturelle, mondiale et environnementale. Il faut reconnaître l'importance des arts dans la formation des élèves et au regard de la persévérance et de la réussite scolaires, notamment parce que ce domaine est propice au développement d'un sentiment d'appartenance et de la confiance en soi.

Les arts sollicitent différentes formes d'intelligence et permettent d'appréhender le réel, de le comprendre, de l'interpréter et de le transposer dans un langage symbolique. Parce que la pratique d'un art ouvre la voie au monde de la sensibilité, de la subjectivité et de la créativité, elle donne une

signification nouvelle aux choses tout en facilitant la communication par des productions artistiques. Marqués par les valeurs culturelles et sociales ayant cours dans la vie quotidienne, langages et productions artistiques contribuent en retour à leur évolution et témoignent de l'histoire, de même que des sociétés et, par extension, de l'humanité. (Programme de formation de l'école québécoise, 2006, p. 67)

Recommandations

Nous croyons aussi qu'il est important d'offrir un milieu scolaire stimulant et innovant qui intègre de façon optimale les technologies et les ressources éducatives à la réussite de nos élèves. Au-delà des équipements technologiques, nous pensons qu'il est nécessaire de fournir une formation adéquate à nos enseignants et d'instaurer une veille technologique permettant à ceux-ci d'être à la fine pointe de ses avancées, pour une intégration et une prise en charge facilitées.

Une préparation adéquate à la transition au marché du travail ou aux études supérieures

Nous sommes d'avis qu'il est important d'assurer une préparation adéquate au marché du travail ou aux études supérieures. Rendre possible la réussite de tous les élèves et faciliter leur intégration sociale et professionnelle sont plus que jamais des objectifs incontournables. Par ailleurs, dans un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite, il nous apparaît important de mentionner que la relation entre les arts et la réussite scolaire fait l'objet d'une multitude d'études. De nombreuses études, notamment aux États-Unis, démontrent le rôle unique des arts à l'école et, plus généralement, des arts sur le développement des jeunes. Les arts aident

à réussir le passage à la vie adulte et à acquérir les compétences prisées sur le marché du travail.

Dans un document publié en 2009, la National Assembly of State Arts Agencies (la fédération des conseils des arts des états américains) basée à Washington, présente en trois points les grands avantages de la présence des arts dans le système scolaire :

- « La recherche en éducation montre que les enfants qui étudient les arts font preuve d'un meilleur rendement scolaire dans l'ensemble. L'éducation constituant une priorité fondamentale en matière de politique publique, le rôle des arts dans l'apprentissage représente un intérêt grandissant pour les parents, les enseignants, les législateurs, les autorités municipales et les propriétaires d'entreprises.
- Les programmes artistiques permettent aux étudiants d'avoir davantage confiance en eux, renforcent la capacité des enfants et des adolescents à communiquer et à trouver des solutions, et préparent les jeunes à devenir des personnes qui résoudront les problèmes de façon créative et ingénieuse, recherchés par les employeurs pour former leurs effectifs actuels.
- Les arts développent le type d'esprits novateurs et d'aptitudes créatives auxquels font appel le spectacle, la publicité, la conception et les industries scientifiques, techniques ou autres qui permettent aux entreprises d'entrer en concurrence avec succès sur le marché du travail du 21e siècle. » (Répercussions des arts sur la vie des Canadiens, *conseildesarts.ca* sur Internet)

Une école inclusive, forte de sa diversité

Les arts permettent une reconnaissance des spécificités de chaque individu: son genre, sa religion, son origine ethnique, son orientation sexuelle et son apparence physique.

Les arts sont inclusifs: ils permettent un ctoisement des diffrentes voix qui dfinissent chacun. Les arts se nourrissent des diffrences et ainsi se rgnrent.

Recommandations

Souvent, les arts ont fait figure de parents pauvres au sein du cursus scolaire. En effet, il n'est pas rare de voir des coles prendre des dcisions favorisant d'autres disciplines au dtriment des arts. Il est important de souligner les aspects philosophiques amens par les arts et qui sans en porter le titre, favorisent un questionnement sur la vie, et donnent un sens aux autres matires tudies  l'cole.

Nous constatons qu'il existe une trop grande marge de manuvre des coles dans l'attribution du temps d'enseignement en art. Nous souhaiterions baliser cette marge de manuvre dont disposent les coles afin d'assurer un nombre d'heures minimum pour l'enseignement des diffrentes disciplines et rpondre aux attentes contenues dans les programmes d'arts prescrits par le Ministre. Nous croyons qu'il faut dterminer un nombre d'heures minimum pour l'enseignement des arts tant au primaire qu'au secondaire. Ce temps minimum pourrait reprsenter 75 % du temps prvu  titre indicatif.

Conclusion

Nous considérons donc qu'il est de première importance de prioriser les volets suivants: Favoriser un éveil aux arts dès la petite enfance; Former les enseignants aux nouvelles technologies numériques; Soutenir les associations en enseignement des arts; Déterminer des balises que devront respecter les écoles dans le temps accordés aux arts, tant au primaire qu'au secondaire; Par ces recommandations, nous croyons créer un climat propice au développement qui permettra aux élèves de se développer à leur plein potentiel.